

DOSSIER DE PRESSE

Transports collectifs

**Aménagement, mise en sécurité
et accessibilité des arrêts de bus/cars**



- 10 juin 2021 -

Contact presse : Caroline BLONDET
c-blondet@thononagglo.fr / 06 07 35 85 03

L'agglomération gère à ce jour un « parc » de près de 750 arrêts de transports collectifs, permettant les montées et descentes des voyageurs empruntant les lignes urbaines, interurbaines ou scolaires du territoire. Ces points d'arrêt sont des installations de voirie essentielles dans les déplacements quotidiens des usagers. Par suite d'un diagnostic mené sur 2019 et 2020 portant sur tous les aménagements existants ou à réaliser, un important programme pluriannuel d'investissement est lancé. En partenariat avec un ensemble d'acteurs (communes, département, acteurs locaux...), l'objectif est d'accélérer la sécurisation et la mise en conformité des arrêts, pour assurer le confort des usagers, tout en rendant les installations accessibles aux voyageurs en situation de handicap, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Préalablement, Thonon Agglomération avait déjà financé un certain nombre d'aménagements à l'occasion de chantiers communaux impactant la voirie. Depuis 2018, 13 arrêts ont été financés sur 7 communes (Allinges, Ballaison, Bons-en-Chablais, Margencel, Orcier, Thonon-les-Bains et Veigy-Foncenex) pour un coût total de près de 379 000 € HT. **L'objectif est à présent d'intensifier la mise en œuvre des travaux nécessaires**, notamment pour prendre en considération la mise en service de nouvelles lignes qui seront ouvertes à partir de 2022, avec l'évolution de l'offre en transports collectifs.

Arrêts de car et de bus existants ou à réaliser : un vaste diagnostic lancé en 2019

Entre 2019 et 2020, Thonon Agglomération a coordonné une étude portant sur les arrêts de cars et de bus de son territoire. Un état des lieux détaillé a été réalisé et près de **750 aménagements ont été analysés** et ont fait l'objet de préconisations. Une typologie des points d'arrêts a été établie ainsi que des fiches actions synthétiques pour chacun d'eux, décrivant leur composition et l'état de l'ensemble des équipements et aménagements (selon les cas : modalités d'accessibilité, marquage au sol, bordures, voirie, abribus, supports d'affichage des horaires, dimensionnement de l'aire d'attente, signalisation routière...)*. Le coût de cette étude, intégralement financée par Thonon Agglomération, s'est élevé à 78 990 € HT.

**Le programme de travaux ne concerne que les aménagements de voirie. L'installation des abribus et du mobilier associé relève d'une gestion spécifique. Sur le réseau urbain actuel (BUT), celle-ci fait l'objet d'une délégation de service public jusqu'en 2028.*

_ Une concertation avec tous les acteurs concernés

Sur la base du diagnostic réalisé, différentes réunions de concertation ont été organisées tout au long de l'année 2020, en présence notamment de représentants d'**associations de personnes en situation de handicap et d'usagers des transports**. Le projet associe aussi étroitement les **gestionnaires de voirie** que sont les communes et le Département, ainsi que la Direction départementale des territoires.

_ L'exploitation des résultats

Ces travaux préalables ont conduit à **définir des aménagements-types**. Les éventuelles implantations nouvelles seront par ailleurs intégrées au futur PLUi-HD (plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements) de Thonon Agglomération, dont l'élaboration sera lancée avant la fin de l'année 2021. L'étude réalisée alimentera en parallèle le schéma directeur d'accessibilité aux transports collectifs, ainsi que plus largement le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Conception d'un arrêt de transports collectifs : les principales caractéristiques

- permettre une bonne visibilité réciproque automobilistes-usagers du bus ou du car
- disposer d'aires d'embarquement et d'attente suffisamment dimensionnées en tenant compte des phénomènes de groupes
- éviter les manœuvres dangereuses des bus ou des cars
- ne pas constituer un danger ou un masque à la visibilité (signalisation, carrefour, etc.)
- être signalé au sol
- être positionné de façon rationnelle en privilégiant les pôles générateurs d'usagers
- faciliter l'accessibilité de tous, en respectant les règles suivantes : la hauteur du quai ne doit pas dépasser 21 cm, et présenter une longueur de plus de 15 mètres. L'arrêt doit par ailleurs être doté d'un poteau d'information, d'une bande de guidage et d'éveil.

La mission confiée au bureau d'études s'est achevée par l'élaboration d'un vaste plan pluriannuel d'investissement pour assurer le financement progressif des opérations à réaliser.

2021-2027 : près de 150 premiers arrêts concernés

Le coût global pour l'ensemble des travaux qui seraient à réaliser dans toute l'agglomération a été estimé à 12,5 M€ HT. C'est pourquoi leur mise en œuvre sera échelonnée dans la durée et fera l'objet d'une priorisation. Un premier programme a été défini et va être mis en œuvre sur les 6 prochaines années, afin de permettre une intervention sur près de 150 arrêts.

_ Une nécessaire priorisation

Les arrêts concernés ont été priorisés selon trois principaux critères :

- leur dangerosité avérée (emplacement des passages piétons dangereux),
- leur appartenance à un pôle d'échanges ou la présence proche d'un équipement ou d'une infrastructure situés à moins de 300 m et générateurs de nombreux déplacements, à l'exemple des gares, centres commerciaux...
- leur non-conformité en matière d'accessibilité et une fréquentation supérieure à 30 montées/descentes quotidiennes

↳ **D'ici à fin 2021**, en sus des opérations lancées ces derniers mois à Ballaison (Crapons sud), Bons-en-Chablais (Mont Boisy), Veigy-Foncenex (douane) et Excenevex (groupe scolaire), **les chantiers engagés concerneront 11 secteurs, soit 22 arrêts :**

- Allinges : Les Bougeries, Chateaufieux, Mâcheron, Les Sources, Centenaire, Botailon
- Anthy-sur-Léman : Mc Donald's
- Margencel : Ronsuaz
- Orcier : Les Favrats
- Sciez : école Les Buclines
- Thonon-les-Bains : Jules Mercier

_ Nouveau réseau de transports collectifs : une dizaine d'arrêts à créer

Parallèlement, à l'occasion de la mise en service du futur réseau de transports **début 2022**, Thonon Agglomération procédera à la création de 10 à 12 arrêts, dans le cadre de l'ouverture de nouvelles lignes, à l'exemple de celle qui verra le jour sur l'axe Sciez/Perrignier. Un terminus devrait également être créé au sein de la ZAEi des Bracots à Bons-en-Chablais.

_ Un investissement total de 3,6 M€ HT

Le budget annuel dédié s'élèvera à environ 600 000 € HT, soit un total de **3,6 M€ HT sur 6 ans**. Pour l'année 2021, une enveloppe initiale de 470 000 € avait été prévue, dans l'attente du rendu final de l'étude. Une enveloppe supplémentaire a en conséquence été affectée à la suite de l'adoption en mai dernier du budget supplémentaire mobilité.

Thonon Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage et le financement de l'ensemble des chantiers. Certaines opérations sont toutefois susceptibles de bénéficier de subventions du Département de la Haute-Savoie, à l'image des travaux réalisés dernièrement à Thonon-les-Bains et Allinges dans le cadre du CDAS (contrat départemental d'avenir et de solidarité).

Zoom sur l'aménagement de l'arrêt « Groupe scolaire » sur la commune d'Excenevex

Les travaux de création de cet arrêt ont été réalisés entre fin mars et fin avril 2021 dans le cadre d'un groupement de commandes liant Thonon Agglomération et le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) Excenevex-Yvoire - en charge de la gestion des équipements scolaires des deux communes. **L'opération est en effet intégrée à un projet plus global d'aménagement du secteur visant la création d'un cheminement piétons sur la RD225, route de Chevilly, à proximité du groupe scolaire implanté chemin des Prillets.**

En accord avec le Département de la Haute-Savoie, avec lequel une convention a été conclue, le nouvel arrêt a été aménagé sur la route départementale venant de Chevilly. Il vise à remplacer l'arrêt existant dans le périmètre direct de l'école. L'objectif est de mieux sécuriser les montées et descentes des élèves, tout en renforçant les capacités de stationnement pour la pose/dépose des enfants.

 Ce nouvel arrêt sera mis en service à la prochaine rentrée scolaire. Le coût du chantier, financé par Thonon Agglomération, s'est élevé à 42 111 € HT.